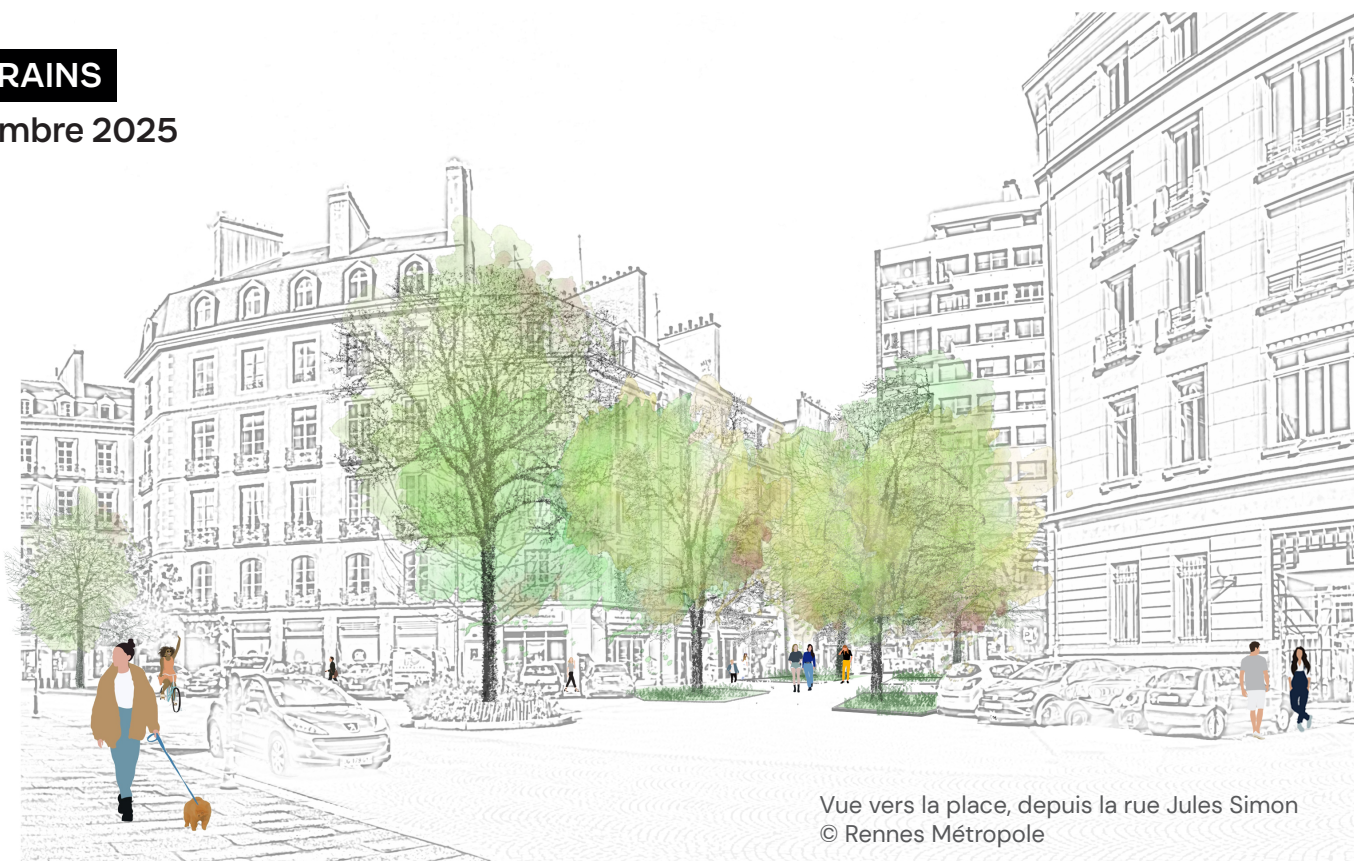




Vue vers la place, depuis la rue Jules Simon
© Rennes Métropole

Végétalisation de la place Honoré Commeurec

Dans la continuité des opérations de végétalisation menées par la Ville de Rennes et Rennes Métropole, la place Honoré Commeurec va être réaménagée dans sa partie nord.

Ce projet a pour but de renforcer la part ombragée des espaces publics en centre-ville et contribuera à la réduction des îlots de chaleur grâce à la plantation de deux aulnes de Corse et à la végétalisation de 130 m² de surface. En parallèle, la partie nord de la place sera piétonnisée et l'offre de stationnements vélos et de recharge véhicules électriques sera augmentée.

Les travaux d'aménagement auront lieu entre le lundi 3 novembre et le vendredi 5 décembre. La plantation des deux aulnes de Corse dépendra des conditions météorologiques et pourra être reportée.

À partir du lundi 3 novembre, l'accès direct à la place par la rue Poullain Duparc sera désormais impossible. L'accès à la place et au parking de La Criée Marché Central sera maintenu par la rue de Nemours (voir plan au verso).

Nous nous efforcerons de minimiser la gêne occasionnée et nous vous remercions de votre compréhension.

>> Les aménagements de la place Honoré Commeurec



Plantation de 2 aulnes de Corse et conservation des 4 noisetiers existants



Désimperméabilisation et végétalisation de 130 m² de surface pour permettre l'infiltration des eaux pluviales



Piétonnisation de la partie Nord de la place et pose de 4 assises à l'ombre des arbres



Ajout de 2 stationnements vélos sur les 8 existants



Ajout de 3 places de recharge électriques pour les voitures



Conservation de 7 places de stationnement dont 1 place PMR (personne à mobilité réduite)



Accès voitures à la place Honoré Commeurec et au parking de La Criée Marché Central par la rue de Nemours



Accès interdit aux voitures par la rue Poullain Duparc